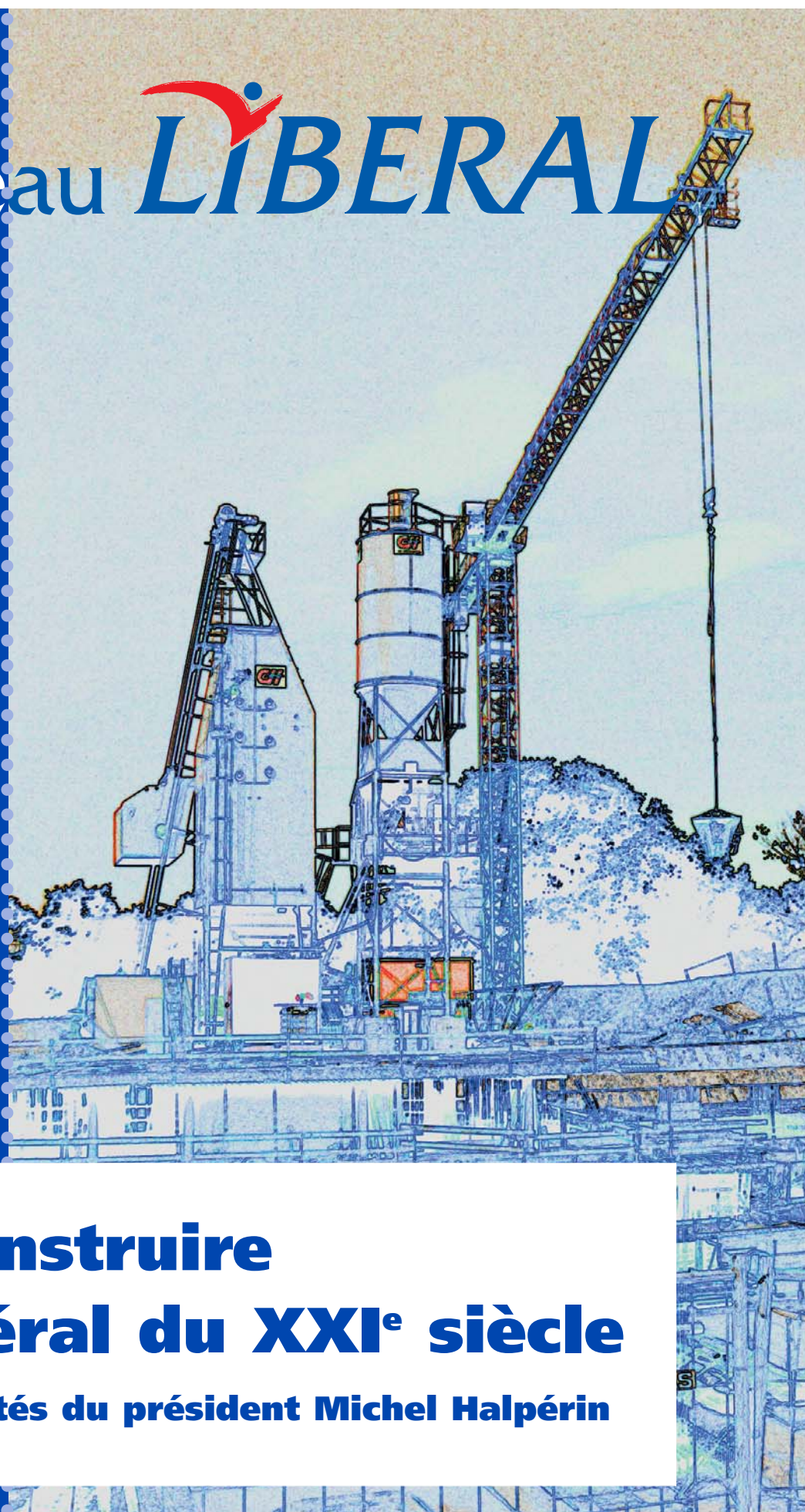


le nouveau *LIBERAL*

- ✓ **Municipal:**
la Droite en quête
de leader
- ✓ **Mendicité:**
la population
n'en veut pas !
- ✓ **Michel Jacquet:**
trente ans aux TPG



Il faut construire l'Etat libéral du XXI^e siècle

Les quatre priorités du président Michel Halpérin

Numéro 164 - 1^{er} Juillet 2007 - <http://www.liberal-ge.ch>

le nouveau *LIBERAL*

JAB 1211 Genève 11

Retours: Parti libéral, 1211 Genève 11

détartrage - ébouage - désoxydation
études - maintenance - filtration



BALESTRA GALIOTTO
Le confort avec une eau claire.

L'eau Claire

12, Av. Industrielle - 1227 Carouge - tél. 022 732 18 90

SPÉCIALISTE DES
ÉCLAIRAGES
INTÉRIEURS ET
EXTÉRIEURS



AGABEKOV
LIGHTING COMPANY INTERNATIONAL®

FAÇADES
JARDINS
VITRINES
MONUMENTS

RTE DE COMPOIS 6 - 1222 GENÈVE - TÉL. 022 752 47 44/45 WWW.AGABEKOV.CH



Clinique des Grangettes
Genève

CH-1224 Chêne-Bougeries Tél. ++41 22 305 01 11

Agence immobilière
Gérance
Promotion
Ventes
Assurances



RÉGIE FONCIÈRE
Tél.: 022 817 08 17 - Fax: 022 817 08 99
E-mail: info@regiefonciere.ch
www.regiefonciere.ch

Rue de la Fontaine 5
Case postale 3612
CH - 1211 Genève 3

www.moservernet.ch

**Gérance • Promotion
Courtage**



MOSER VERNET & CIE

10, chemin Malombré
Case Postale 129-1211 Genève 12

Tél. 022 839 09 00 - Fax 022 839 91 00



**SOCIÉTÉ PRIVÉE
DE GÉRANCE
GENÈVE**

Tél. 022 849 61 61
Fax 022 849 61 00



**RYTZ
& Cie S.A.
NYON**

Tél. 022 363 60 00
Fax 022 363 60 90

VOS CONSEILLERS IMMOBILIERS

depuis et pour longtemps
toiture, charpente, façade, entretien.



cerutti

cerutti et cie sa • rue eugène marziano 31b
1227 les acacias • 022 795 10 77 • www.ceruttietcie.ch

Gérard BAEZNER & Cie SA
GÉRANCE IMMOBILIÈRE

Bd des Philosophes N°17 - C.P. 165 - 1211 Genève 4
Tél: 022 707 03 50 - Fax: 022 707 03 55
www.regiebaezner.ch



RÉGIE DU CENTRE SA
8, rue de la Madeleine • 1204 Genève
Tél. 022 319 65 55 • Fax 022 319 65 22
www.regieducentre.ch

● Gérance et vente d'immeubles et villas
● Assurances ● Financements

HÔTEL CALVY
LE MOULIN A POIVRE

CAFÉ-RESTAURANT
DINER SPECTACLE
SALLE POUR BANQUET

ouvert 7/7
Plat du jour midi et soir
Filets de perche ou de bœuf
Gambas maison

Réservations et renseignements:
5, ruelle du Midi - Tél. 022 718 16 16 - www.calvy.ch
(22-24 Terrassière) - 1207 Genève

IMPEC NETTOYAGES SA

Maison fondée en 1955

Rue Gustave-Revilliod 9
1227 Acacias
Tél. 022 307 88 40
Fax 022 307 88 49

**ENTREPRISE DE NETTOYAGE
ENTRETIEN DE BUREAUX**

Shampooing moquettes
Villas - Appartements

297, Route de Saint-Cergue
1260 Nyon
Tél. 022 361 99 85
Fax 022 307 88 99



BALESTRA GALIOTTO
Le confort climatique avec télégestion.

chauffage - ventilation
études - maintenance - gestion

le feu sacré

12, Av. Industrielle - 1227 Carouge - tél. 022 732 18 90

Editorial

Le beau nom de *Liberté...*



Rédaction

Le Nouveau Libéral est l'organe officiel du Parti libéral genevois.

Les articles ne reflètent toutefois pas nécessairement l'opinion du parti.

Rue du Conseil-Général 16
Case postale 5540 - 1211 Genève 11
Tél. 022 807 12 20 - Fax 022 807 12 21
E-mail: parti@liberal-ge.ch

Abonnement

Abonnement (1 an): Fr. 70.-
Abonnement de soutien: Fr. 140.-
Paraît une fois par mois,
10 fois par an
CCP 40-254480-6

Editeur responsable

Parti libéral genevois

Rédacteur en chef

Michel Halpérin

Marketing & Publicité

Publi Annonces SA
Rue Jacques-Grosselin 25
1227 Carouge/Genève
Tél. 022 308 68 78 - Fax 022 342 56 12
E-mail: info@publi-annonces.ch

Impression

SRO-Kundig
Chemin de l'Etang 49
Case postale 451 - 1219 Châtelaine
E-mail: sro@sro-kundig.ch

Je voudrais, avant tout, et en tant que membre de ce parti, exprimer mon appréciation et ma profonde reconnaissance, pour le travail important, ingrat même, qui a été accompli par Florian Barro, Nathalie Hardyn et Josepha Chevallaz au cours des derniers mois. Ils ont œuvré dans des conditions difficiles, avec modestie, mais beaucoup de courage, de ténacité et d'efficacité. Cette démonstration de force et d'humilité les honore et je les en remercie du fond du cœur.

J'ai beaucoup espéré qu'une candidature s'annoncerait, qu'il s'élèverait une femme ou un homme dont le talent et la personnalité emporteraient votre enthousiasme et le mien. Mais il n'en est pas venu, à mon regret, ce qui m'a valu une élection somptueuse certes, mais disons-le un peu soviétique, ce qui est un comble pour un Libéral. Je sais, elle n'exprime pas de la résignation, mais des espoirs et de la confiance.

Pourquoi le cacher? Votre confiance m'inquiète aussi un peu. D'abord parce qu'elle exprime beaucoup d'attentes. Tant d'attentes que je crains de décevoir. Des attentes qui sont aussi l'expression de votre propre inquiétude à l'égard du PLG et peut-être même des idées libérales.

Je souhaite, mes amis, que nous finissions cette période morose, d'inutile introspection, que nous revenions aux choses sérieuses, créatives, constructives et dynamiques, que nous retrouvions ensemble les joies de l'action politique.

Les Libéraux sont par définition critiques et sceptiques. Héritiers de Voltaire, de Benjamin Constant ou de Benedetto Croce, ils savent qu'il n'y a pas d'homme providentiel, ni dans les grandes, ni dans les petites responsabilités. Il n'y a que la force des entreprises collectives.

Il n'y aura pas donc pas d'homme providentiel, sous ma présidence, à la tête du Parti Libéral mais, j'espère, un travail d'ensemble qui sera couronné de succès car chacun d'entre nous y aura mis toutes ses forces, toute sa générosité, tout son talent.

J'ai bon espoir qu'à relativement court terme, cet automne encore, nous soyons capables de formuler un programme cohérent et intelligible et de le proposer aux Genevois qui, comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, font souvent du libéralisme sans le savoir.

Et s'il nous faut faire des choix, même douloureux, sur certains des programmes prioritaires qui sont les nôtres, nous les ferons, et nous les ferons même si cela doit dans un premier temps réduire notre électorat. La crédibilité et la confiance sont des processus qui se construisent difficilement et qui se détruisent hélas facilement.

Notre projet, celui que je vous propose d'adopter tous ensemble, consiste à emboîter le pas au poète pour écrire ensemble, avec confiance et énergie, «*sur nos cahiers d'écolier, sur les arbres et sur le sable et sur la plage, le beau nom de Liberté...*».

Michel Halpérin, président

Note: extraits de l'allocution prononcée à l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin dernier

« Ce qu'a dû traverser notre parti est en quelque sorte la rançon du succès »

Après la présidence du Grand Conseil, Michel Halpérin pensait être parvenu au terme de sa carrière politique et nourrissait d'autres projets. Il s'est pourtant laissé convaincre de reprendre les rênes du parti libéral. En toute humilité, celui en qui les libéraux unanimes ont vu l'homme providentiel avoue déjà se prendre au jeu de ce nouveau défi.

Vous avez hésité avant d'accepter de vous porter candidat à la présidence du parti libéral. Pour quelles raisons?

J'ai près de vingt ans de vie parlementaire derrière moi, et je pensais être arrivé au terme de ma carrière politique avec la présidence du Grand Conseil. Tout au plus me restait-il quelques dossiers qui me tiennent à cœur à défendre devant le Parlement. Une présidence de parti ne m'apparaissait pas comme une conséquence logique d'une fin de parcours parlementaire, et j'avais d'autres projets, personnels, familiaux et professionnels. De surcroît, je n'ai jamais eu une participation très active au sein du parti. J'avais fait le choix de la vie parlementaire, déjà astreignante, et je trouvais que c'était assez.

Qu'est-ce qui vous a fait changer d'avis?

Mes amis ! L'amitié que je leur porte l'a emporté sur mes réticences. Ils ont fait naître en moi le sentiment que je pouvais peut-être apporter un coup de main au parti au moment où il en avait le plus besoin, ébranlé qu'il était par quelques incidents. J'ai longtemps pensé que d'autres étaient davantage capables que moi de relever ce défi, avant de me laisser convaincre que ma candidature pouvait être utile.

Durant toute votre vie parlementaire, c'est le parti libéral que vous avez représenté. Imaginez-vous qu'il traverserait une telle crise?

J'ai mis un certain temps à me convaincre que c'était vraiment sérieux. J'avais l'impression que de trop petites causes

produisaient de trop grands effets et que les choses allaient se rétablir d'elles-mêmes. J'ai constaté que ce n'était pas le cas, que la situation ne se remettrait pas d'aplomb d'elle-même, et ce constat a créé une obligation supplémentaire de m'engager.

S'agit-il d'aléas qu'un parti ne peut éviter et qui peuvent se révéler salutaires? Comment les appréciez-vous?

Je crois que cela relève d'une double série d'enchaînement, faite de causes objectives et de causes subjectives. Inventorier les causes objectives et y répondre n'est pas le plus difficile. Notre succès, notre croissance ont entraîné un élargissement de la base, et par conséquent un certain affaiblissement des choix politiques et des affirmations de l'identité du parti. C'est un peu la rançon du succès. Par ailleurs, l'installation de l'UDC tout à la droite de l'échiquier politique fait apparaître le parti libéral, à ses propres yeux et aux yeux des autres, comme plus centriste qu'il n'était ou ne se croyait. La conséquence en est un problème d'adéquation et de positionnement. Enfin, il est probable que la dilution des responsabilités a entraîné une plus grande difficulté à communiquer sur les choix principaux et prioritaires. Ces trois causes objectives sont susceptibles d'être assez vite corrigées, en serrant les rangs, en améliorant la qualité de la communication, en affinant et en affirmant le programme prioritaire.

Qu'en est-il des causes subjectives?

Elles sont par définition plus délicates à saisir et à analyser. L'une d'elles est vraisemblablement une forme de malaise, en ce sens que les libéraux ont été profondément secoués par les deux échecs présidentiels successifs. Or, il ne s'agissait pas à proprement parler d'échecs politiques, mais plutôt de problèmes de personnalité, d'adéquation, de confiance. Il n'y avait là rien de très extraordinaire, mais quelque chose de subjectif, d'incontrôlable, qui a mis les libéraux en état de perte de confiance, et les a plongés dans un état d'âme collectif... que personnellement je n'éprouvais pas.

Faites-vous aussi le constat que cette crise a coûté aux libéraux quelques sièges et un peu de leur crédibilité?

Cela ne nous a sans doute pas aidés lors des dernières élections. Le fait d'y croire moins suffit à vous mettre en position morale de faiblesse et celle-ci se ressent dans l'attitude, dans les choix politiques, dans l'affirmation de soi et même dans la conduite d'une campagne. Cela étant, nous avons déjà commencé à perdre des sièges quatre ans plus tôt, signe probablement que le parti libéral avait atteint un seuil de reconnaissance et de visibilité qui était son maximum.

Le parti se trouve-t-il dans un moment délicat de repositionnement, tout en devant préserver les valeurs libérales?

Cette nécessité de repositionnement est une réalité, elle est comme je le disais la rançon du succès. Mais en soi elle ne me paraît pas très difficile. Sans être un idéologue acharné – la politique est le

champ du possible et pas celui des abstractions pures – je pense que les partis politiques doivent se retremper dans le bain de leurs convictions fondamentales. S'ils sont constamment à la recherche du consensus à tout prix, ils finissent par perdre leur crédibilité et, avec elle, la confiance des électeurs. Il est bénéfique de faire de temps à autre un retour sur soi-même, en se demandant à quoi l'on veut se consacrer principalement, et l'on retrouve alors du tonus, de la clarté et par conséquent la compréhension des électeurs.

Quelles vont être vos priorités pour redonner toute sa prestance au parti libéral ?

Au chapitre des élections fédérales, le programme du parti libéral suisse constitue la référence. En ce qui me concerne, j'ai fixé quatre pôles de priorités, d'égale importance, les plus grandes du moment pour Genève: la sécurité publique, la prospérité, les institutions républicaines et l'environnement. Elles doivent être traitées simultanément et feront l'objet d'un programme d'action très précis dans les mois qui viennent. La prospérité rassemble les grands thèmes économiques chers aux libéraux, dans lesquels j'ai introduit un nouveau paramètre, celui de la classe moyenne qui est une très grande priorité pour les libéraux et pour Genève en général. Quant aux institutions, nous allons avoir une Constituante qui en organisera le fonctionnement. La sécurité publique a toujours été une priorité, mais discrète, la défense des libertés individuelles ayant la primeur. Sur ce thème, nous serons beaucoup plus visibles. L'environnement, enfin, a été pendant trop longtemps une préoccupation ignorée des libéraux.

Vous vous entourez d'une équipe présidentielle entièrement réorganisée, avec des prérogatives précises pour chacun de ses membres. Était-ce une condition à votre candidature ?

Il y a deux sens à cette démarche. Le premier est égoïste. Étant terriblement limité dans mon temps, je ne voudrais pas manquer de capacités d'action en prenant tout sur moi et en faisant tout,



seul et mal. En travaillant en équipe, je peux déléguer. Par ailleurs, je ne suis pas un partisan du travail en solitaire en politique, et je suis enchanté de pouvoir m'entourer des gens de très grande qualité qui composent cette équipe présidentielle. Je peux m'entretenir avec des gens qui réfléchissent à la vie politique genevoise, qui ont des compétences et des idées, et qui seront immédiatement opérationnels.

Avez-vous accepté cette présidence à la condition également qu'elle soit limitée dans le temps ?

Je connais mes limites, et elles sont nombreuses. Mais lorsqu'on est élu, il faut prendre ses responsabilités et les assumer. Quant à la durée de mon mandat, elle dépendra de l'efficacité réelle de ce que nous arriverons à faire. Si les choses vont très bien et très vite, je mettrai un terme dès que possible à cette présidence. En d'autres termes, je m'adapterai aux circonstances, les miennes et celles du parti.

Vous siégez encore au Grand Conseil. Que gardez-vous de votre année de présidence du Parlement ?

Cette présidence du Grand Conseil a été une très belle aventure. J'ai eu beaucoup de plaisir à tous points de

vue, tant dans la conduite des débats que dans les rencontres avec les Genevois. Aujourd'hui, je suis redevenu le fantassin que j'étais. La vie politique est un exercice difficile, elle nécessite des ressources intérieures, une certaine constance dans l'engagement... mais ce n'est pas un calvaire. Plus on fait les choses, plus on y prend goût.

Même si cette présidence n'était pas dans vos projets, peut-on dire que vous vous prenez au jeu ?

Il est vrai que je suis un esprit joueur. Quand je commence quelque chose, je me prends au jeu, je m'y mets vraiment. C'est du reste ce qui m'a fait hésiter avant de m'engager. J'étais un peu inquiet de l'effort que cela me demanderait et j'espère que mes inquiétudes vont être rapidement dissipées. J'ai des responsabilités professionnelles importantes, et il faut que je puisse continuer de les assumer. J'ai également d'autres sources d'intérêt, des travaux personnels en cours que je ne voudrais pas complètement perdre de vue. Mais j'ai choisi ma priorité du moment et je m'y tiens. Le reste peut attendre.

*Propos recueillis
par Catherine Prélaz*

La liberté se sur la prospérité

Nous reproduisons ci-dessous une partie du discours d'investiture prononcé, le 6 juin dernier devant l'Assemblée générale extraordinaire du Parti libéral genevois, par notre nouveau président, M^e Michel Halpérin. Y sont développés les quatre thèmes prioritaires de sa présidence.

**La résignation n'est pas de mise.
La violence n'est pas une fatalité**

Le premier thème auquel je souhaite donner la priorité est celui de la sécurité publique. Un des sujets dont les Libéraux, par manque de lucidité, ont détourné le regard. Quand on est Libéral, on défend la liberté, et on n'aime pas se pencher sur les nécessités de la répression, on préfère se montrer tolérant. Il est vrai d'ailleurs que Genève, en comparaison d'autres villes, est encore dans une situation enviable. Il faut bien admettre, hélas, que bien des délits autrefois impensables se commettent journellement à Genève, et qu'ils sont graves: «*deals*» au grand jour sur les quais, poignardages dans le quartier des Eaux-Vives, rackets, même dans les écoles, agressions et violences de tous genres, «*car-jacking*» à répétition, cambriolages en nombre croissant, sans oublier les incivilités ou les brutalités ordinaires (et le terme même de brutalités ordinaires laisse songeur). La résignation n'est pas de mise. La violence n'est pas une fatalité et il faut une volonté d'acier pour mettre un terme aux activités des casseurs. Nous n'avons pas à faire preuve de tolérance à l'égard de ceux qui sont intolérants. Les Libéraux sont les combattants les plus ardents de la liberté. La liberté n'est pas l'affirmation d'un égoïsme prédateur. Elle est la condition même de la reconnaissance de la dignité et de la responsabilité de chacun d'entre

nous. C'est pourquoi nous nous engageons pour la défense des libertés fondamentales que l'on appelle aussi les Droits de l'Homme. Mais nous savons que la première condition de la liberté est la sécurité publique. Quand règnent le chaos et la violence, il n'y a pas de place pour la liberté.

Voilà pourquoi notre première priorité doit être de nous assurer que la police dispose de moyens suffisants, s'ils ne le sont pas, qu'ils soient accrus, et s'ils le sont, qu'ils soient répartis et distribués de manière adéquate. Il est un peu ridicule, même si la loi sur la circulation routière doit être respectée, que des centaines d'hommes patrouillent à la recherche des contrevenants plutôt que de nous préserver de la violence ambiante. Il faut aussi que la justice dispose de moyens suffisants. Deux projets de lois libéraux ont d'ailleurs été récemment déposés en ce sens. Et j'ajoute encore que si nous parlons, nous libéraux, d'une police forte, c'est d'une police qui soit forte de sa vertu républicaine, une police qui ne pratique pas l'arbitraire, mais qui marque au contraire son respect rigoureux de la loi et celui de la hiérarchie, notamment politique.

La prospérité n'est pas le fait de l'Etat, mais des entrepreneurs

La deuxième priorité est celle de la prospérité. Car la liberté qui nous est si chère se construit uniquement si la sécurité est assurée et si la prospérité

est bien répartie. Là où règne la misère se trouvent aussi les despotismes et la violence.

La prospérité n'est pas le fait de l'Etat, mais des entrepreneurs. Le rôle de l'Etat consiste à assurer les infrastructures de cette prospérité. Vous les connaissez bien. Je me bornerai à les mentionner en passant:

a) Les infrastructures matérielles

L'aménagement du territoire, sa répartition en zones et degrés de constructibilité. Je suis heureux de constater qu'après trente ans d'un malthusianisme ridicule, nous émergeons enfin, et je salue le rôle joué par notre conseiller d'Etat Libéral, Monsieur Mark Muller, dans cette significative amélioration, en particulier en matière de logements, même si la pénurie règne encore et que tout est à faire. La circulation, c'est-à-dire la faculté d'aller et venir, de se rendre d'un point à un autre, a une importance particulière. A cet égard, le projet majeur sera naturellement celui du bouclage de l'autoroute de contournement et de la traversée du lac. Mais il y a aussi toute la concurrence absurde entre les transports publics et privés, le règne des chicanes et des chicaneries qui sont destinées, délibérément, à contraindre les citoyens à renoncer à leur voiture, et celui des chantiers conduits dans le même état d'esprit. En Vieille ville par exemple, ou à la rue de Lausanne, aux Acacias ou aujourd'hui à La Servette.

construit et la sécurité

b) Les infrastructures immatérielles

La fiscalité est probablement la première d'entre elles. Elle constitue le meilleur baromètre de l'accomplissement des tâches qui sont dévolues à l'Etat. Cette fiscalité, pour différentes raisons, est encore beaucoup trop lourde et dissuasive, en particulier pour la classe moyenne.

La gestion des ressources de l'Etat fait partie des infrastructures prioritaires: à cet égard, la réduction de la dette est une nécessité majeure.

Nous devons aussi nous pencher sur la paix du travail, sur les conditions-cadre spécifiques de telles activités, je pense en particulier à la place financière, vitale pour la prospérité genevoise et à la préservation du secret bancaire à la fois comme instrument de politique économique et comme critère de qualité dans les rapports qu'entretiennent les contribuables avec l'administration. Dans une société aussi tertiariée que la nôtre, où l'agriculture ne joue qu'un rôle insignifiant et où l'industrie a presque complètement disparu, l'information est d'une particulière importance. Il faut nous assurer que les institutions que l'Etat dote à cet effet répondent aux défis de l'excellence. Sur ce sujet crucial, comme sur celui de la sécurité publique, je souhaite que notre Parti se dote d'un projet de réflexion structuré qui puisse déboucher sur des propositions politiques concrètes.

**C'est la construction
de l'Etat libéral du XXI^e siècle
dont il s'agit**

La troisième priorité est celle des rapports entre l'Etat et les citoyens. Vous le savez, nous allons procéder à une

révision complète de la Constitution et une Constituante sera sans doute composée dans le courant de l'année prochaine.

Il nous faut absolument commencer à travailler sur ce thème important. C'est la construction de l'Etat Libéral du XXI^e siècle dont il s'agit. Nous devons procéder au renouvellement du Contrat social. Nous ne pouvons pas être absents de ce débat qui porte sur l'organisation des pouvoirs, sur les rapports entre l'Exécutif, le Législatif et le Judiciaire et à travers eux sur les relations que chacun d'entre nous peut entretenir avec l'Etat.

**La planète
est notre affaire à tous**

Dernière priorité, mais à certains égards la plus importante, celle de l'environnement. Sur ce sujet aussi, la frilosité, le mutisme et la cécité libéraux me tourmentent. Un Pacte a été récemment signé par des Libéraux. C'est sans doute un effort bienvenu, mais pour tout dire, il me semble superficiel et insuffisant. Et il y a trente ans au moins que les Libéraux s'efforcent de regarder ailleurs en sifflant lorsque la question de l'environnement est mentionnée. Comme si, dans leur perception des choses, il y avait incompatibilité entre la promotion économique et la qualité de l'environnement.

Je sais, on nous a beaucoup culpabilisés, abusivement, beaucoup trompés aussi. Je repense parfois à l'épisode des bostryches, ces insectes nés, disait-on, de la pollution, et qui allaient ravager et détruire nos forêts. Dix ans après, les forêts sont en bonne forme et les bostryches ont disparu. D'autres sujets à forte consonance émotionnelle ont été

lancés: le trou d'ozone qui s'ouvre et se referme et qui, me dit-on, se refermerait ces temps-ci bien plus souvent qu'il ne s'ouvre... Cela me rappelle ce que disait une de mes amies, une philosophe socialiste: «*Quand tout le monde dit la même chose, c'est que tout le monde a tort...*». Voilà un salutaire avertissement à tous ceux que le politiquement correct tente. Il faut s'en méfier, parce qu'il est un oreiller de paresse et ne débouche que sur des réponses irréfléchies. Je n'ai pas la capacité de juger de la pertinence de tel ou tel avertissement, mais souhaite précisément que les Libéraux cessent d'ignorer ces problèmes, qu'ils les contemplent avec réalisme et lucidité, là aussi.

Ce travail est capital. Non seulement par l'importance des menaces: la planète est notre affaire à tous, et aucun d'entre nous, même à Genève, même Libéral, ne peut vivre bien dans un environnement détérioré. Mais il existe une deuxième raison pour laquelle les Libéraux doivent d'urgence s'engager dans cette réflexion: s'ils persistaient dans leur renoncement face à ce sujet, d'autres alors imposeraient tôt ou tard leurs solutions, avec des exigences et sous des formes qui n'auraient rien à envier à d'autres totalitarismes.

S'intéresser à l'environnement n'est donc pas seulement répondre opportunément aux problèmes contemporains, qui aujourd'hui semblent intéresser chacun, c'est aussi se pencher sur la défense et la préservation, jamais garantie, de la liberté.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les quatre priorités autour desquelles nous devons nous mettre à l'ouvrage.

Michel Halpérin, président

«Une grande famille qui avait besoin d'être rassurée!»

Maire de Thônex, Isabel Rochat a répondu favorablement à l'appel du nouveau président libéral Michel Halpérin. Elle devient vice-présidente aux côtés de Florian Barro, et se retrouve en charge des relations avec les élus des communes.

«Je crois que Michel Halpérin était attaché à une parfaite parité au sein de son équipe présidentielle. Il a souhaité que je devienne vice-présidente... et il est difficile de lui résister.» Mère de famille et «maire de 14 000 âmes», comme elle le dit joliment, la magistrate libérale n'est plus à un défi près et se réjouit d'apporter sa contribution à cette nouvelle étape de la vie du parti.



«Très impliquée dans le terrain, je suis extrêmement contente de pouvoir apporter la lumière des communes. Je ferai en sorte de jeter des ponts entre l'opérationnel et la présidence. Les associations sont un riche terreau, je les côtoie au sein de l'Association des communes genevoises, et je considère que le parti libéral doit vraiment davantage se profiler à ce niveau.»

A l'occasion des récentes élections, Isabel Rochat s'est rendu compte que les communes n'avaient guère été touchées par les remous au sein du parti, «et c'est tant mieux». Cela étant, elle considère qu'il faut vraiment «jeter davantage de ponts entre le parti et les magistrats communaux, afin de préparer les futures élections. C'est important aussi pour le Grand Conseil, où certaines communes ont la chance d'avoir des représentants élus.»

Selon la vice-présidente, «il est plus important que jamais, avec les défis qui nous attendent, de développer une véritable synergie. Il ne peut pas y avoir d'un côté les instances du parti repliées dans leur tour d'ivoire, qui décident, et les magistrats qui exécutent. Sans la participation des gens sur le terrain, tout est plus difficile.»

Même si des efforts avaient déjà été faits dans ce sens lors des précédentes présidences, il manquait, selon Isabel Rochat, «des courroies de transmission. Pour ma part, j'ai siégé durant huit ans au Bureau directeur du parti alors que j'étais présidente de l'Association libérale de Thônex et j'étais heureuse de pouvoir jouer ce rôle. Impliquer davantage les magistrats communaux dans la vie du parti, ce sera désormais ma fonction en tant que vice-présidente.» A ses yeux, il s'agit de se préparer à affronter des défis de taille dans un proche avenir: «Je pense bien sûr aux élections fédérales, à la mise en place de la Constituante, mais encore au nouveau système péréquatif et au transfert de charges que le canton s'apprête à faire

avalier aux communes.»

Cette nouvelle présidence va, elle n'en doute pas, permettre un rétablissement du parti. «C'est une remise sur les rails. Sous la houlette d'Olivier Jornot, nous avons connu quatre ans de présidence extrêmement forte. Nous nous sentions un peu perdus. Il était important que nous nous retrouvions un chef et que nous parlions d'une seule voix.» Et même si cela ne plaît guère au nouveau président, c'est bien «l'homme providentiel» qu'Isabel Rochat voit en la personne de Michel Halpérin. «Il est l'homme de la situation, encore fallait-il parvenir à l'en convaincre. Nous lui sommes extrêmement reconnaissants d'avoir accepté de nous donner un peu de son temps. Nous avons besoin de retrouver nos racines. Or, Michel Halpérin incarne tout à la fois un renouveau – car il n'a jamais été vraiment aux affaires au sein du parti – et l'esprit libéral. Les libéraux sont une grande famille qui avait besoin d'être rassurée. Or, on ne saurait trouver plus rassurant que Michel Halpérin.»

C.Pz

Présidence

Isabel Rochat
Florian Barro

Vice-présidente en charge des relations avec les élus des communes
Vice-président en charge de la communication interne

Membres de l'équipe présidentielle

Cyril Aellen	délégué en charge de l'administration du PLG
Alexis Barbey	délégué en charge des relations avec le Conseil municipal Ville de Genève
Janine Berberat	déléguée en charge de la priorité «Environnement»
Nathalie Chaix	déléguée en charge de la communication externe
Christiane Favre	déléguée en charge des Associations libérales et du Nouveau libéral
Nathalie Fontanet	déléguée en charge de la «Sécurité»
Frédéric Luyet	délégué en charge de la Promotion et du Développement
Jean-Pierre Oberholzer	délégué en charge des commissions internes du PLG
Véronique Rochette	déléguée en charge de la Promotion et du Développement
Bérengère Gautier	déléguée en charge de la commission «Constituante» et du suivi de la campagne électorale pour les élections fédérales
Jean Rémy Roulet	délégué en charge de la priorité «Prosperité»
Pierre Weiss	délégué en charge des relations avec le Grand Conseil

« Depuis l'élection de notre président, j'avoue que je me sens mieux ! »

Désormais vice-président en charge de la communication interne, Florian Barro salue l'accession à la présidence de Michel Halpérin, aux côtés duquel il s'engage à contribuer au redressement du parti. Il revient aussi sur six mois de présidence ad interim partagée, une expérience riche mais difficile, dont il s'est réjoui de voir le terme.

Aux côtés de Nathalie Hardyn et Josepha Chevallaz, Florian Barro a assumé durant six mois la présidence ad interim du parti libéral dans des circonstances délicates. « Nous avons une véritable volonté de travailler ensemble et nous l'avons fait de manière très solidaire. Cependant, la présidence à trois fut un exercice difficile, le partage des décisions entraînant inévitablement un ralentissement de ces dernières. De surcroît, le caractère intérimaire – et non légitimé par une élection – de notre action ne nous a pas simplifié la tâche. Nous savions qu'il y avait un terme, mais sans le connaître. »

Tous trois n'ont pourtant pas chômé. « Nous avons mis en places les Assises libérales, ce qui a représenté une belle mobilisation de la part de nos membres, et nous avons affronté les élections municipales et administratives. Si les médias ont parlé d'échec libéral du fait de la perte de sièges, c'est un échec que je tiens à relativiser, dans la mesure où plusieurs éléments y ont contribué, notamment le retrait d'une douzaine de nos conseillers administratifs, en particulier dans de grandes communes telles qu'Onex; Mais encore l'émergence du MCG, celle de l'UDC, et pour la première fois le vote des étrangers pour lequel le parti libéral ne s'est pas assez profilé. C'est un nouvel électorat que nous devons encore conquérir. »

C'est aussi la présidence ad interim qui a dû essuyer les commentaires des médias. « Les journalistes n'ont pas pu se retenir de parler de crise dans chacun de leurs articles, ce qui fut plutôt désagréable pour nous. Je déplore de leur part une certaine forme de paresse intellectuelle. En revanche, notre cou-



rage et notre détermination ont été salués à l'intérieur du parti, tout comme de la part de nos cousins politiques. »

Bien que difficile, l'expérience n'a pas découragé Florian Barro. « En devenant vice-président il y a six mois – au moment de l'accession de Serge Bednarczyk à la présidence – j'étais préparé à m'investir dans cette fonction

pour deux ans. Il n'y avait donc pas de raison que je me défasse. De plus, Michel Halpérin est une personne dont j'apprécie la vivacité, le charisme, et faire une équipe avec lui est une aventure qui me plaît. J'avoue que depuis son élection, je me sens mieux ! »

Ensemble, ils ont constitué la nouvelle équipe présidentielle. « Grâce à ces six mois de présidence et à douze ans de députation au Grand Conseil, j'ai une assez bonne connaissance du tissu libéral. Nous avons travaillé à réunir une douzaine de personnes, la moitié environ pour le fonctionnement interne et quotidien du parti, l'autre moitié plus active au plan politique. Nous avons souhaité une équipe proche du président, afin de favoriser le dialogue. »

En charge de la communication interne, Florian Barro se dit prêt à contribuer « au renforcement des liens. C'est une priorité pour laquelle nos récentes Assises nous ont donné d'excellentes pistes: création d'une Newsletter, parrainage de nouveaux membres ou encore un fichier actif des membres. Il s'agira aussi d'inviter nos élus municipaux à s'exprimer davantage, de rappeler plus souvent notre message politique, de mieux communiquer auprès de nos concitoyens en les mêlant à nos actions sur le terrain. »

C.Pz



Le jeu des soldats de plomb

Auprès du parlement fédéral, l'armée est à la peine. La résistance s'exprime aussi bien à l'égard des crédits d'équipement que pour le nouveau mode d'organisation qui doit permettre de poursuivre la réforme Armée 21. Bien sûr, la loi sur l'organisation de l'armée a fini par passer la rampe, de même que le crédit de 581 millions pour le programme d'armement. Une majorité a donc fini par adopter une attitude positive s'agissant de l'organisation de notre instrument de défense, mais il aura fallu, pour cela, introduire dans la loi le détail du détail: nombre de brigades, nombre de bataillons blindés par brigade, etc. On atteint là la limite des compétences du parlement fédéral... on les a même sans doute déjà dépassées car on peut sérieusement douter de la compétence de 246 parlementaires, répartis en deux chambres, de décider d'éléments d'organisation réservés aux professionnels de la défense nationale! Mais l'exercice montre aussi la nécessité de renforcer la conviction politique en matière de défense et de sécurité. Sinon, on peut craindre que de compromis en compromis, l'armée finisse par perdre les moyens indispensables à sa mission.

RPT: on peut en tirer un meilleur parti

RPT: derrière ce sigle un peu hermétique se cache une véritable réforme dont nous n'avons pas encore mesuré toutes les conséquences. Nouvelle péréquation financière et nouvelle répartition des charges entre Confédération et cantons, tels en sont les ingrédients principaux. De fait, ce dossier apparaît

très technique mais ses enjeux sont clairement politiques. Le Parlement met, le 22 juin, la dernière main – pour l'instant du moins – à un projet qui a débuté en 1991... il y a seize ans déjà!

A Genève, on en parle, surtout pour s'en plaindre. Il est vrai que le refus de prendre en compte les frontaliers dans le calcul de l'indice des ressources pèsera sur les finances cantonales, entre 30 et 40 millions probablement. Ceci tombe à un mauvais moment et même si, apparemment, les jeux étaient déjà faits à Berne en 2001, la pilule n'en est pas moins amère dans le contexte des efforts de rétablissement des finances genevoises.

Mais il serait faux de réduire la RPT à ce seul élément. De fait, le projet qui va se mettre en place dès janvier 2008 comprend en tout cas deux éléments qui intéressent les libéraux. Le premier concerne le mode de gestion des deniers publics. Le nouveau système de financement met fin à toute une série de subventionnements absurdes, sans critères suffisamment définis et surtout source d'encouragements à la dépense plutôt qu'à la gestion rationnelle. Dorénavant, les financements fédéraux hors «forfait» se baseront sur des indicateurs de prestations et de performance préalablement fixés. Le deuxième élément touche la collaboration intercantonale. On en parle peu ou pas encore à Genève, mais il deviendra impératif de conclure de nouvelles conventions intercantionales dans les domaines de prestations pour lesquelles l'échelle cantonale est source de gaspillage d'énergie et d'argent.

La RPT donne aussi la base légale

nécessaire qui permet à des cantons-centre comme Genève de se faire indemniser pour les prestations qu'il offre et dont profite d'autres cantons. Voilà pour le concept dont Genève peut tirer quelques avantages. Reste le fait que le parlement n'a pas entendu les préoccupations des cantons qui assument des charges socio-démographiques en hausse constante. Les mettre à égalité de traitement avec les charges topo-géographiques constitue une injustice qu'il faudra réparer lorsque le gouvernement et le parlement fédéral évalueront, dans quatre ans, les effets des premiers pas de la péréquation financière. De même, il n'est pas équitable, même si c'est un compromis qui évite le pire, de forcer les cantons à prendre en charge une part des «factures» dues par l'assurance-invalidité.

Il y a donc du pain sur la planche pour tirer le meilleur parti de la RPT. Notre canton devra donc évaluer tout le parti qu'il peut tirer du potentiel d'économies et de rationalisation offert par la nouvelle répartition des charges. Il devra aussi se montrer particulièrement actif sur le plan intercantonal et dans les instances chargées d'évaluer les effets de la mise en œuvre.

La mise en œuvre de la RPT comporte certes de sérieux inconvénients financiers à court terme. Mais elle offre aussi des instruments précieux pour une certaine rationalisation et des effets de levier pour une meilleure collaboration intercantonale. A Genève de s'en saisir.

*Martine Brunschwig Graf
Conseillère nationale*

Députés

En direct avec nos

au GRAND CONSEIL



Mendicité: les libéraux ne vagabondent pas!

Il s'est produit récemment, dans notre Cité, un petit miracle qui est passé totalement inaperçu: après dix ans au Conseil d'Etat, Laurent Moutinot a pris une décision. Si toute l'Administration en a encore le souffle coupé, tant les chances qu'un tel événement se produise étaient aussi élevées que celles de voir Rémy Pagni habillé autrement qu'en haillons, il faut reconnaître qu'il est intervenu et que Laurent Moutinot y a ajouté l'exploit de mécontenter l'ensemble de la population. Ainsi, Moutinot a soudainement décidé qu'à Genève, la mendicité n'était plus punissable et que non seulement les mendiants ne seraient plus poursuivis, mais encore – on se pince – que ceux qui avaient été amendés verraient leurs paiements remboursés. La population genevoise s'étrangle encore de rage et, à l'écoute des explications de Moutinot, aurait toutes les raisons du monde d'en vouloir aux députés qui, selon le Conseiller d'Etat, ont abrogé une loi privant désormais de base légale le règlement réprimant la mendicité et le vagabondage.

C'est faux, Moutinot le sait et il n'est pas exagéré d'affirmer qu'en n'assumant pas son acte politique et en prétextant un changement législatif, Moutinot a fait montre d'une grande pleurerie.

Sans entrer dans une technique législative rébarbative, il est exact que le Conseil d'Etat ne peut adopter des règlements que s'ils reposent sur une base légale. Il est tout aussi exact qu'en abrogeant une partie de la loi pénale genevoise (en particulier l'art. 37), le Grand Conseil a, en conscience et volonté, supprimé l'une des bases légales sur laquelle reposaient plusieurs règlements genevois. S'il l'a fait, c'est à la demande... de Moutinot ! En effet, le Conseil d'Etat a

rappelé dans le projet de loi visant à abroger une partie de la loi pénale genevoise, que l'art. 37 n'était pas une base légale nécessaire au Conseil d'Etat pour adopter ces règlements, mais que ceux-ci reposaient directement sur l'art. 125 de la Constitution genevoise. En d'autres termes, c'est Moutinot lui-même qui a proposé l'abrogation de l'art. 37 au motif que cette façon de faire lui offrirait plus de liberté dans la définition des infractions de polices. De ce qui précède, tout juriste retiendra – et Laurent Moutinot le sait très bien, puisqu'il n'ose plus affirmer le contraire depuis que l'évidence lui a été rappelée... – que les règlements de police du Conseil d'Etat sont toujours en vigueur, puisqu'ils reposent directement sur la Constitution genevoise et qu'à défaut d'être abrogés par le Conseil d'Etat lui-même, ils continuent à déployer leurs effets.

Le Procureur général, qui est lui aussi entouré d'éminents juristes (on pense en particulier au Professeur Bernhard Straüli), l'a lui aussi relevé et, après avoir rappelé qu'il était maître de la poursuite pénale et de la politique criminelle, a demandé à la police d'appliquer la loi, rien que la loi, mais toute la loi.

L'affaire a néanmoins pris une tournure bien plus désagréable depuis que Moutinot a décidé de rembourser les mendiants amendés. Cette situation est intolérable et les libéraux ont réagi. Ainsi, les trois membres de la commission judiciaire (Olivier Jornot, Jean-Michel Gros et le soussigné) ont déposé un projet de loi visant à ce que la mendicité soit expressément punie par la loi, puisque Moutinot refuse d'appliquer le règlement. Et pour parer aux libertés que le Conseiller d'Etat prend

désormais par rapport à la législation en vigueur, ils ont prévu une disposition spéciale stipulant que celui qui aura contrevenu aux règlements de police édictés par le Conseil d'Etat sera puni de l'amende.

Sans jouer les fanfarons ou verser dans le triomphalisme, reconnaissons qu'une fois encore, les libéraux ont été réactifs en matière judiciaire et de police, comme ils l'avaient été lorsque le tribunal a annulé l'évacuation de Rhino. D'ailleurs, le dépôt du projet de loi a d'ores et déjà porté ses fruits, puisque le Conseil d'Etat a décidé de suspendre le règlement, reconnaissant enfin qu'il était en vigueur jusqu'ici, puisqu'il ne saurait être question de suspendre un règlement abrogé ! A cela s'ajoute que si la répression de la mendicité est suspendue, seuls doivent pouvoir l'exercer ceux qui détiennent un titre de séjour et un permis de travail, ce qui n'est évidemment pas le cas de la quasi-intégralité des mendiants qui pratiquent sur notre territoire et qui n'ont dès lors tout simplement pas le droit de le faire. Pour les autres, on rappelle en souriant que cette activité lucrative provisoirement tolérée est, comme les autres, soumise à l'impôt...

Compte tenu des tergiversations de Moutinot, les libéraux auront à cœur de faire voter leur projet de loi le plus rapidement possible afin d'assurer le retour à une situation conforme au droit et à la volonté de la population ; par ses réactions, celle-ci a en effet clairement indiqué au monde politique qu'elle n'entendait pas tolérer la mendicité sur notre territoire.

*Christian Luscher,
Député*



La Droite en quête de leader

Les récentes élections municipales et administratives ont laissé des sentiments contrastés. Renforcée au Municipal, la Droite a montré ses limites aux élections administratives. Quelques considérations à l'issue de la première séance plénière de la nouvelle législature.

En politique comme à la guerre, il est dangereux de compter sur la faiblesse de l'adversaire pour l'emporter. Même si la Droite avait réduit son écart lors du scrutin municipal, il s'agissait de confirmer ces bons résultats dans les premiers votes. Et force est de constater que si la plupart des votes ont été gagnés, cela est dû davantage à leur faible nombre et à leur caractère non politique qu'à une cohésion dans un débat Gauche-Droite. Les preuves de nos capacités restent donc à faire.

Plusieurs points sont pourtant satisfaisants. Cette première séance a vu un grand nombre de femmes (elles sont maintenant 45 sur 80 sièges) et de nouveaux-elles élu-es. La qualité des interventions a été très bonne, en particulier à droite, ce qui laisse présager une législature intéressante...et disputée! Voici pour la forme, mais le fond reste un peu flou. Face à une Alliance de Gauche toujours aussi disciplinée, la Droite tend à chercher son équilibre. Les quatre groupes sont très proches

par le nombre de leurs représentants: onze chez les Libéraux neuf au PDC, neuf à l'UDC et neuf également chez les Radicaux. Le recul de notre parti lui a fait perdre un peu de son assurance naturelle, ce qui est peut-être mieux. La représentation radicale ne compte qu'un ancien et les PDC semblent plus à droite qu'avant. Des contacts informels ont été pris entre le groupe libéral et radical et nous les avons assurés de notre soutien dans leurs efforts de formation et d'encadrement des nouveaux. Les UDC quant à eux sont toujours aussi difficiles à cerner, leur discours étant bien plus extrême que leurs votes.

En conclusion, il s'agit pour la Droite de se trouver une nouvelle cohésion à travers un nouveau leadership. Le groupe Libéral est naturellement bien placé pour assumer ce rôle, tant par la qualité que l'expérience de ses représentants. Le dynamisme et la force de proposition qu'il représente font de lui l'éclaireur naturel des mouvements de

droite. L'élection récente de Michel Halpérin lui donne aussi une force et une sérénité nouvelle pour avancer des propositions audacieuses. Enfin, il assume quatre présidences importantes: Finances, Logement, Agenda 21 et Sports et Sécurité. Il a donc tous les atouts en main pour montrer à nouveau sa force et son dynamisme. Vous le constaterez dès la session de fin juin.

Au fait, j'ai failli oublier: et les femmes dans tout ça? Elles vont bien, merci pour elles. Elles ne sont pas seulement nombreuses, mais assument des postes clés dans plusieurs formations et de nombreuses présidences. Leurs interventions ont montré qu'elles n'avaient aucun complexe (il ne manquerait plus qu'elles en aient!). Et les hommes sont ravis aussi: ils le vivent comme un retour à la normale, puisque 54% de femmes est à peu près le taux moyen dans nos pays occidentaux. Quand je vous disais que cette législature est prometteuse...

*Alexis Barbey
Chef du Groupe Libéral Municipal*

Grand Théâtre de Genève: apaisement possible?

Le Grand Théâtre a fait l'objet depuis douze mois d'une attention dont il se serait bien passé. Le besoin d'une transition vers de nouvelles structures nécessite qu'il retrouve le calme. Les conditions semblent propices, mais le sont-elles vraiment?

Après douze mois de tumulte et deux audits fort coûteux (300'000 francs), on peut dire que le temps des réformes sereines est venu. Plusieurs mesures portent à le croire. Le Conseil Administratif

a accepté la nécessité de nommer un Directeur des Ressources Humaines et un Directeur Administratif et Financier pour permettre au Directeur Général de se concentrer sur son activité de

création. Ce sont des mesures bienvenues que les deux audits avaient d'ailleurs proposées.

Le CA a en outre désigné ses cinq représentants au Conseil de Fondation

et il faut admettre que son choix est assez équilibré et judicieux. La présence de MM Demole et Segond est particulièrement crédible. Ce sont autant de bonnes choses...

Mais en voici également de moins bonnes. Quel besoin le Conseil Administratif avait-il de décider que deux magistrats – Patrice Mugny et Manuel Tornare – siègent également dans cette Fondation? Le mélange des rôles (membre du Conseil et autorité de tutelle du même Conseil) avait clairement été dénoncé par tous. Il est à la source de bien des problèmes, amenant en particulier à M. Mugny à interférer de manière forte et souvent maladroite dans la gestion de la crise. Rappelons par exemple qu'il a à plusieurs reprises négocié directement avec les syndicats,

sans prendre la peine d'en informer la direction ni le conseil. Le temps est venu que le Conseil Administratif contente de son rôle de tutelle et sorte du Conseil de Fondation.

La non-reconduction du contrat de Jean-Marie Blanchard est aussi maladroite. Celui-ci est sous contrat jusqu'en juin 2009 et il a été reconnu par ses pairs comme un très bon directeur artistique: Diapason d'or en 2005 et Meilleur spectacle européen en 2006. Ces récompenses sont certes celles de tout le Grand Théâtre et viennent couronner le travail de plusieurs grands directeurs et directrices qui se sont succédé à la place Neuve. Mais c'est tout de même lui qui a créé les spectacles primés. Quelles saisons aura-t-il l'envie de monter maintenant

qu'il n'est pas confirmé et alors même qu'il a pris fait et cause pour les réformes proposées par les audits?

Enfin, si la représentation politique au sein du Conseil de par le biais de représentants du Conseil Municipal n'est à notre avis pas en cause car il faut bien que les partis sachent ce que l'on fait des plus de quarante millions annuels de subvention, le prix des réformes (évalué à deux millions) risque bien de faire problème.

La réponse à l'avenir du Grand Théâtre passera donc par la qualité des hommes et des femmes qui composeront ses organes dirigeants. Une vision bien libérale des choses, en somme!

A.B.

PAROLE AUX JEUNES



» Un clivage marqué

Parmi les nombreux thèmes qui font couler de l'encre ces derniers temps, aussi bien dans notre pays que chez nos voisins français, la question de l'écologie et du libéralisme semble être problématique à accepter pour certains. Effectivement, pendant longtemps, les thèmes de l'écologie et du développement durable étaient considérés comme chasse gardée des partis de gauche ainsi que des mouvements alternatifs, souvent dépeints comme devant s'opposer au grand capital que représente la droite.

Cet état de fait a malheureusement créé dans l'inconscient collectif un amalgame dont il est difficile de se départir aujourd'hui. Force est de constater que ce mélange réducteur n'a fait qu'ac-

Libéralisme et écologie

centuer le clivage gauche-droite, préférant faire s'affronter deux visions politiques différentes, où l'une d'elle n'aurait pas son mot à dire, plutôt que de créer un débat de fond portant sur des considérations affectant l'ensemble de notre société.

» Désirs communs et libertés individuelles

Il s'avère qu'aujourd'hui les gens ne s'intéressent plus à ce clivage lorsqu'il s'agit d'un sujet aussi sensible que l'écologie. Au contraire, ils cherchent à pouvoir concilier qualité de vie et mode de vie. C'est d'ailleurs dans cet état d'esprit que le Pacte Libéral pour l'Environnement s'inscrit, cherchant à promouvoir les intérêts environnementaux tout en véhiculant des concepts économiques libéraux. Son message est très clair, il prône la liberté de choix à la place des contraintes. En d'autres termes: principalement favoriser ces désirs individuels de qualité de vie sans augmenter les impôts et sans créer de nouvelles taxes, afin de permettre à la

majorité des citoyens d'accéder à ces changements.

» Construire écologique

Dans un désir de développement durable, la motivation des milieux économiques mais aussi des particuliers est donc primordiale, notamment par des mesures incitatives dans le domaine de la construction, afin d'aider les propriétaires à optimiser leurs biens fonciers. Ceci peut se faire, par exemple, sous la forme d'une augmentation de l'urbanisation possible sur les terrains, de rétributions fiscales lors de travaux favorisant des énergies renouvelables ou des matériaux propres, de déductions fiscales pendant une période d'amortissement des installations à faible taux de pollution.

La finalité de telles aides aux propriétaires fonciers ne pourrait avoir que des effets positifs sur l'environnement urbain, lui permettant de se moderniser, ainsi que sur l'attractivité économique de notre région.

Marc-Alexandre Disch

« Les TPG doivent continuer de progresser en visant l'excellence »

Il a siégé trente ans au Conseil d'administration des Transports Publics Genevois, il les a présidés durant cinq ans, de 2001 à fin 2006.

Spécialiste de la gestion d'entreprise, le libéral Michel Jacquet s'est investi avec passion pour les TPG. De sa présidence, il garde un excellent souvenir... et déplore la crise actuelle qu'il observe désormais de l'extérieur.

Les Transports Publics Genevois viennent tous juste de fêter leurs trente ans d'existence. C'est en effet en 1977 que cette entreprise a succédé à l'ancienne CGTE. Elu par le Grand Conseil, Michel Jacquet siégeait en décembre 1976 déjà au premier Conseil d'administration des TPG. « Le premier président des TPG fut d'ailleurs un libéral, l'ancien conseiller d'Etat René Helg », se souvient-il. Lorsque Bernard Ziegler devient le magistrat en charge des Transports publics, Michel Jacquet accède à leur vice-présidence. En 2001, le Conseil d'Etat lui en confie la présidence. « Il s'agissait de réorganiser les TPG, qui étaient encore une entreprise peu dynamique, peu évolutive. Le plan directeur cantonal voté en 2001 prévoyait un accroissement de la mobilité de plus de 50% à l'horizon 2010, ce qui était considérable. La gestion d'entreprise, c'est mon job, et j'ai de bons relais politiques. J'ai donc accepté de relever le défi. »

A la présidence des TPG, Michel Jacquet s'est trouvé face à une double clientèle qu'il fallait convaincre, « d'une part la clientèle sur le terrain, soit quelque 140 millions d'usagers transportés chaque année, et d'autre part la clientèle du Grand Conseil, celle qui accorde les subventions pour faire tourner l'entreprise ».

A ses côtés, à la vice-présidence, il retrouvait alors le socialiste Jean-Luc Richardet, « qui était membre de mon Bureau durant ma présidence du Grand Conseil en 1989-1990. En cinq ans, nous sommes parvenus à réformer cette entreprise, à lui donner des orientations plus rigoureuses en matière de gestion. Nous avons en particulier signé le troisième contrat de prestations des TPG,

pour la période 2003-2006, qui exigeait une augmentation de l'offre et de la fréquentation de 20% en quatre ans. Or, à fin 2005 déjà, soit en trois ans, nous avons dépassé cet objectif, cela au prix d'un changement de culture d'entreprise, nécessaire même s'il est apparu trop rapide aux yeux de certains. Nous avons réussi et les TPG sont aujourd'hui sous le régime de leur quatrième contrat de prestations qui court jusqu'en 2010 et prévoit à nouveau 20% de progression. »



« Un comportement inacceptable »

Depuis fin 2006, Michel Jacquet n'est plus président des TPG, le mandat du Conseil d'Etat étant arrivé à son terme. Un mandat qu'il confie avoir « immensément apprécié ». Un autre libéral lui a succédé, en la personne de Patrice Plojoux. Les soubresauts qui agitent l'entreprise jusque sur la place publique, c'est désormais en tant qu'observateur que l'ex-président les vit. Et il ne cache pas qu'il éprouve un mélange de tristesse et de colère à la lecture des médias. « J'écoute, je lis, j'ai mon opinion, mais ce n'est plus mon affaire, et je n'ai pas à m'exprimer sur le fond de cette crise. En revanche, pour ce qui est

de la forme, je considère qu'un employé, quel qu'il soit, n'a pas à régler ses comptes sur la place publique. C'est d'autant plus grave lorsqu'il s'agit d'un directeur de service qui a de nombreuses responsabilités envers l'entreprise. Même s'il rencontre des problèmes auprès de sa directrice générale, rien ne justifie qu'il envoie un courrier au Conseil d'administration avec copie à la presse. C'est tout à fait inacceptable. »

Inévitables dans la vie d'une grande entreprise, « les problèmes doivent être réglés à l'interne, et en respectant la voie hiérarchique. J'ai connu de telles situations lors de ma présidence et je les ai réglés. Ce qui se passe aujourd'hui est digne d'un préau d'école et révèle une forme d'anarchie ressentie de manière très négative tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise. Laisser une telle situation se détériorer peut se révéler très préjudiciable. Cela étant, il est vrai que dans une entreprise telle que les TPG, la pression syndicale est forte et la culture du non-dit bien établie. Il faut encore faire évoluer cela. » Michel Jacquet considère cependant que « les TPG ne méritent pas ça. Ils ont des objectifs extrêmement clairs et difficiles à atteindre, ajoute-t-il. Ils doivent continuer leur développement dans l'esprit d'excellence que nous avons mis en place durant les cinq dernières années. La sécurité des clients et des conducteurs doit en particulier demeurer la priorité. Ce n'est pas aux usagers des TPG d'avoir à se préoccuper d'une crise interne, ni au Grand Conseil. Ce sont des problèmes d'entreprise, et non des problèmes politiques. »

Catherine Prélaz

COURRIER DES LECTEURS

En réponse et en complément à l'article « L'écologie, un devoir » paru dans le N° 162 du nouveau LIBERAL.

Ecologie: devoir ou opportunité

L'écologie n'est pas (seulement) un devoir; c'est un fantastique défi que nous pouvons considérer comme un privilège d'avoir à relever.

Il s'agit d'une extraordinaire opportunité de progrès, de travail et de création de valeurs. Ce sont par des développements technologiques et par la conception, la fabrication et la diffusion de produits et de services que les rejets de CO₂ seront supprimés et les énergies en voie de disparition et porteuses de tension (pétrole, uranium, charbon) remplacées par l'énergie solaire et ses dérivés, la géothermie et les économies d'énergie.

Les libéraux sont particulièrement concernés. Ils doivent en effet réaliser que le concept du « développement durable » est fondamentalement basé sur des valeurs libérales tant il est vrai que les solutions induites doivent concilier environnement, responsabilité sociale et économie. Ils doivent aussi, pour certains, laisser au vestiaire leur agacement congénital et non sélectif vis à vis de tout ce qui est vert (n'ont-ils pourtant pas choisi la couleur verte pour leur parti longtemps avant les écolos?). Sensibilisateurs et catalyseurs d'actions, les verts ne sauveront pas la planète tout seuls; le relais doit être pris par chacun car toutes les activités humaines sont impliquées.

De l'artisan aux plus grandes multinationales, de l'étude d'avocats aux bureaux d'architectes et d'ingénieurs, des activités techniques aux activités financières, de la formation à la recherche, tous les métiers, tous les savoir faire et tous les dynamismes seront nécessaires et sollicités de façon concrète. Il en va du succès de l'épopée la plus extraordinaire que l'humanité va écrire en relevant en 30 ans les défis de l'évolution cli-

matique, du remplacement des sources d'énergie et de leur utilisation parcimonieuse, efficace et solidairement répartie sur l'ensemble de la planète.

Ce défi n'a pas à être financé par une augmentation de nos impôts ou de nos budgets personnels d'énergie, de confort ou de mobilité. Il sera financé par la création de richesses des entreprises qui travailleront dans le cadre du développement durable.

Il n'est pas nécessaire de créer un nouveau parti politique pour promouvoir cette évolution; elle découle des valeurs libérales traditionnelles que sont ou devraient être l'esprit d'entreprise, l'économie de marché, le respect de l'individu, la solidarité et le sens des responsabilités.

Il n'est pas nécessaire non plus de critiquer les acteurs de l'activité énergétique d'aujourd'hui car ce sont eux qui seront les moteurs des mutations qui nous attendent. Qui pourront mieux que les pétroliers exploiter le sous sol profond de la terre non pour la vider de sa substance et la transformer en pollution mais pour en tirer la chaleur géothermique renouvelable et la transformer en électricité? Qui mieux que l'industrie nucléaire et les fabricants de turbines seront à même de développer les bouilleurs solaires pour produire la vapeur qui fera tourner les générateurs d'électricité? Après tout, le soleil est une fusion nucléaire qui nous enverra en permanence, et sans déchet, pendant encore 4.5 milliard d'années 20 000 fois la quantité d'énergie dont nous avons besoin.

Si les libéraux ne se rendent pas compte des enjeux et ne sont pas les moteurs et les parties prenantes et contributives du changement, ils n'existeront plus et, sans eux, l'efficacité du sauvetage de la planète sera fortement compromise.

Gérard Fatio

Publicité

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Veuillez d'ores et déjà noter
dans vos agendas

la grande fête des libéraux
Vendredi 14 septembre 2007
dès 18h30

à la salle communale de Chêne-Bougeries
avec l'incontournable Revue...

Publicité

PORTALES & BONNET

combustibles

197, route du Mandement
Téléphone 022.753.24.00

1242 Satigny
Fax 022.753.25.35

TOUTES LES NUANCES DE L'IMMOBILIER.



GENEVE

Avenue Cardinal-Mermillod 36
1227 Carouge
Tél. +41 22 908 23 23

NYON

Rue St-Jean 34 ■ 1260 Nyon 1
Tél. +41 22 994 33 44

www.brolliet.ch





Harsch se charge de vos biens et vous décharge de vos soucis...

 www.harsch.ch



Bertrand Harsch
CEO



Jean-Bernard Blanc
Directeur

Harsch Transports à votre service dans le monde entier.

- Déménagements internationaux
 - Déménagements de bureaux
 - Archivage, entreposage
 - Service de relocation
 - Spécialiste œuvres d'art
- ... au meilleur rapport qualité-prix

GENÈVE

10, rue Baylon ■ 1227 Carouge
Tél. +4122 / 300 4 300
Fax +4122 / 300 17 46
e-mail: harsch@harsch.ch

ZÜRICH

Im Vorderasp 4 ■ 8154 Oberglatt
Tél. +4144 / 851 51 00
Fax +4144 / 851 51 05
e-mail: harsch.zh@harsch.ch

BÂLE

Schlossmattweg 27 ■ 4142 Münchenstein
Tél. +4161 / 411 56 17
Fax +4161 / 411 56 18
e-mail: harsch.bs@harsch.ch

 N° Gratuit 0800 HARSCH ou 0800 016 016

 N° Gratuit +800 SWISSMOVE ou +800 88 44 88 44



HARSCH

transports

L'art
du
DÉMÉNAGEMENT

